COUR D'APPEL DE DOUAI

UN MONSIEUR PEU COMMODE A VALENCIENNES

Robert Rapo causait un tel scandale dans une maison de tolérance de Valenciennes que l'on dut faire appel à la force publique pour mettre le perturbateur à la raison.

Les agents de police Marmignon et Leclercq intervinrent, mais Rapo, furieux, se mit à les rosser.

Poursuivi pour rébellion et violences à agents, Rapo fut condamné par le tribunal correctionnel de Valenciennes à un mois de prison et 100 fr. d'amende.

En appel, Me Escoffier défend le prévenu; il estime que son client a été trop sévèrement puni et il demande la suppression de la prison.

M. le substitut général Dardot demande, lui, la confirmation du jugement.

La Cour y fait droit; la décision des premiers juges est confirmée.

CAMBRIOLAGE A VALENCIENNES

Gaston Piette s'était introduit chez les époux Katz, négociants à Valenciennes. Il avait déjà raflé une somme de 500 fr. lorsque sa présence fut découverte. Les agents, alertés, accoururent, mais le cambrioleur opposant la force d'inertie, se coucha à terre et refusa de se laisser emmener.

Le tribunal de Valenciennes condamna Piette à 18 mois de prison et 200 fr. d'amende.

Après plaidoirie de Me Massouliér, **la Cour confirme purement et simplement le jugement de première instance.**

INDÉLICATE AMIE A BOIRY-NOTRE-DAME

Marthe Smal, femme Kosak, qui à Boiry-Notre-Dame était au mieux avec un vieillard de 81 ans, profita de la confiance de ce dernier pour lui dérober une somme de 5.000 francs.

Condamnée à la suite de cela par le tribunal correctionnel d'Arras, Marthe Smal a fait appel.

La Cour lui octroie un an de prison.

LE VANITEUX REPRÉSENTANT

Jean Potel, 31 ans, représentant de commerce au Perreux (Seine), arborait le ruban de la Légion d'honneur, pour influencer favorablement, dit-il, les clients qu'il visitait.

Mais un de ceux-ci, auquel il avait, à Somain, tenté d'emprunter quelque argent, le signala à la gendarmerie.

Poursuivi pour port illégal de décoration, Potel se vit condamner par le tribunal correctionnel de Douai à trois mois de prison et à 25 fr. d'amende.

Devant la cour, le faux légionnaire est défendu par Me Massouliér.

La Cour confirme les trois mois de prison infligés à Potel, mais elle supprime l'amende.

L'INDÉSIRABLE ESPAGNOL

José Novarro, sujet espagnol, demeurant à Marseille, se trouvait à Valenciennes où, le 31 mars dernier, il tenta de dérober une somme de 200 fr. à M. Benoît Souffliet.

Novarro fut poursuivi devant le tribunal de Valenciennes pour tentative de vol et aussi pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Il fut condamné à huit mois de prison et 100 fr. d'amende.

Après plaidoirie de Me Escoffier, **la Cour porte à un an la peine de prison de Novarro.**

chaque matin quelques gouttes sur vos cheveux

suffisent à les entretenir parfaitement propres.

C'est l'affaire d'une minute, O'CAP est agréable à employer et légèrement parfumé. Sa mousse abondante débarrasse les cheveux de toutes les graisses et poussières.

La prochaine fois que vous irez chez votre coiffeur, demandez une friction O'CAP.

Ne se rince pas. Supprime les pellicules.

Le flacon d'essai 13 fr. 50
Le 1/2 lit. (2 flac.) 25 francs

DÉSALTÉREZ-VOUS avec l'Antésite.

C'est la Boisson la plus agréable et la plus économique.

Le flacon 4 et 8 fr. chez pharmaciens, drogistes, herb.

ON ESPÈRE RÉSOUDRE LE CONFLIT MINIER BRITANNIQUE

D'après une dépêche de Londres, les perspectives de règlement du conflit minier sont maintenant beaucoup plus encourageantes et l'on espère qu'à la reprise des discussions officielles, mardi prochain, un compromis pourra intervenir sur la question des salaires et des heures de travail. Avant l'ajournement de la conférence nationale des mineurs, hier, M. Cook et les chefs mineurs ont insisté sur les effets désastreux qu'un arrêt de travail aurait sur la classe ouvrière. Tout donc porte à croire que les délégués reviendront munis de pleins pouvoirs pour accepter les propositions du patronat. Il s'agit d'obtenir des propriétaires, non seulement qu'ils garantissent la stabilisation des salaires actuels pour la période où la journée de 7 h. 1/2 restera en vigueur, c'est-à-dire douze mois, mais qu'ils consentent à un examen général de la situation ouvrière avant l'expiration de cette période pour permettre de passer sans transition de l'arrangement temporaire envisagé à un nouvel accord.

75 MILLIARDS PAYÉS AUX CHOMEURS ANGLAIS

Dans une réponse écrite, Miss Bondfields, ministre du Travail britannique, a déclaré que le total des sommes payées par la caisse de secours aux chômeurs, depuis le 8 novembre 1920 jusqu'au 13 juin 1931, était, approximativement, de 602 millions de livres, soit environ 75 milliards de francs.

Redoutez les Punaises

Redoutables agents propagateurs de maladies infectieuses, ces insectes immondes peuvent être désormais facilement anéantis grâce au Rozol. Un seul badigeonnage suffit : 6 fr. 95 le flacon. Toutes Pharm., Drog. et Marchands de Couleurs, etc. A Lille, Phie Ritter, pl. Richebé.

BACCALAURÉAT

DEUXIÈME PARTIE : MATHÉMATIQUES

Sont admis à subir les épreuves orales :

Le lundi 29 juin, à 8 heures :

JURY 1 : MM. Adriaenssen Pierre, Anceaux Pierre, Balon Louis, Barez Arthur, Bauquin Ernest, Bataille Edouard, Beuduin André, Berger Jacques, Berliawski Grégoire, Bernadou Roger, Chevallier Pierre, Briche Fernand.

JURY 2 : MM. Bever Albert, Mlle Bonithon Marguerite, Borde Maximin, Mlle Boulitrop Madeleine, Bourgain Louis, Boursette Clotaire, Brasseur André, Bertrand Raymond, Briet Marcel, Brogne Albert, Bruisant Jean, Mlle Chatelet Yvonne.

JURY 3 : MM. Capron Pierre, Canives Jean, Caron Lucien, Carré Charles, Cauvez André, Bucheman eJan, Chauves Marcel, Bernard Stanislas, Clay Gérard, Codron Pierre, Delerue André, Delpierra Robert.

Le lundi 29 juin, à 14 heures :

JURY 1 : MM. Chivrec Georges, Choain Pierre, Courtin André, Dargon Fernand, Dascotte Jean, Dassonville Georges, Daubiain Philippe, Mlle de Bettignies Madeleine, Debreux Jean, Debrock Jacques, Mlle Decouvelaere Andrée, Dedecker Jean.

JURY 2 : MM. Deffrennes Emile, Mlle Delforges Germaine, Delfosse Victor, Deloffre Léon, Deltombe Henri, Delvalles Pierre, Demonchy Joseph, Mlle Demonstier Denise, Mlle Denel Renée, Denimal André, Mlle Deremetz Jean, Dekeyne André.

JURY 3 : MM. Collin Fernand, Corbier André, Corbière Jean, Courouble Pierre, Crévecœur François, Dansette Marcel, Debouck René, Delannoy Jean, Delattra Léonce, Dissaux Paul, Dognin Claude, Doutriaux Jacques.

Le mardi 30 juin, à 8 heures :

JURY 1 : MM. Dumont Pierre, Beatrix André, Vignee Jacques, Guyur dit Vallée André, Tardif Allain, Pollet Jacques, Lefebvre Paul, Becquet Louis, Lallement Paul, Guérin Jean, Guérin Jacques, Delambre Charles.

JURY 2 : MM. Malin Henri, Bott Jacques, Ernoult Pierre, Fermont Roger, Blanckaert Roger, Vannorenberghe Jean, Labarre Jacques, Henry Pierre, Defix Aimé, Bocquet Cyprien, Wylmann Gilbert, Bécu Emmanuel.

JURY 3 : Bellin Jean, Bourgeois Charles, Bourgeois Jean, Bouve Roger, Dubois Georges, Ducatel Jean, Dujardin Paul, Dupond Noël, Dupont Armand, Duquesne Gustave, Dussine Emile, Duthilleul Michel.

Le mardi 30 juin, à 14 heures :

JURY 1 : MM. Dessery Henri, Dewasme Pierre, Dordain Arthur, Dramale Michel, Dubois Gérard, Mlle Dubuisson Colette, Ducatillon Marcel, Dujardin Claude, Gaudron Jean, Gay Joseph, Gheequière Jean, Gobert Jean.

JURY 2 : MM. Durand Jacques, Mlle Dutilleul Jeanne, François Roger, Francq Raymond, Gout Paul, Guilbert Marcel, Gruyelle Michel, Guillon Jacques, Guymanard Pierre, Hédoire Georges, Hentgès René, François Clément.

JURY 3 : MM. Elleboode Gérard, Mlle Estrade Antoinette, Fermentel Serge, Fiéret Jean, Florin Jean, Forest Michel, François Pierre, Fruchart Julee, Galand Paul, Gamelin Daniel, Gantois Joseph, Goemare Fernand.

Le mercredi 1er juillet, à 8 heures :

JURY 1 : MM. Hennicot Eugène, Herreng Pierre, Houpline Léon, Hurtevent Marcel, Hurtrel Charles, Isaac Raymond, Jeyet Emile, Lamotte Hubert, Lapuille Jean, Leborgne Hermant, Lecaillon Joseph, Lefebvre Pierre.

JURY 2 : Lefebvre René, Lefebvre Jean, Lefèvre Raymond, Mlle Legrand Emilie, Merquant René, Marchand Raoul, Marembert Roger, Marquis Guy, Marte Emile, Masset Lucien, Matton Charles, Mazies Pierre.

JURY 3 : Herenguel Georges, Lafranch Ange, Laurent Lucien, Lemahieu Robert, Lenne Henri, Liégeois Robert, Meurisse Roymand, Migrenne Jean, Mollière Fernand, Montjotin Meurice, Paris Jean, Renard Guy.

Le mercredi 1er juillet, à 14 heures :

JURY 1 : MM. Lemaire Gérard, Lengelegne André, Lenglart André, Lesaint Edmond, Letard Auguste, Levesque Georges, Leynaert Pierre, Lye Siméon, Longuépée Henri, Louvignies Marcel, Maes Jean, Plane René.

JURY 2 : MM. Mercier Claude, Mollet Pierre, Motte Edouard, Motta Philippe, Noël Pierra, Nougué Georges, Paindevoine Paul, Parent Pierre, Mlle Péchon Claire, Pecqueur Gérard, Pacez Maurice, Petit Raymond.

JURY 3 : MM. Ruguet André, Toussaint Pierre, Tripiet Michel, Vanreyas elberghe Pierre, Lacaille Jean, Laloux Maurice, Megoeuil Henri, Moreau Jean, Mlle Moreau Marcelle, Plateau Pierre, Plumecoq Norbert, Durand Yves.

Le jeudi 2 juillet, à 8 heures :

JURY 1 : Pollet Norbert, Porel Félix, Puech René, Quesson Marcel, Ramet Albert, Rammaert Henri, Richard Marcel, Mlle Rodière Marguerite, Rudent René, Salembier Jacques, Saudemont René, Schveitzer Pierre.

JURY 2 : Mlles Laurent Anna, Lequet Lucienne, Meret Maria, Pinet Suzanne, Sergheraert Cécile, Théry Marie, Vandeveide Georgette, M. Warembourg Yvon, Mlle Ricoux Geneviève, M. Delloye Henry, Mlles Thibaut Marie, Cardron Charlotte.

JURY 3 : MM. Schmidt Pierre, Vanhooren Louis, Vasseur Robert-Louis, Vergeot Victor, Verley Michel, Vermeerch eJan, Voët Lucien, Voreux Marcel, Wagner Daniel, Wellart Francis, Walleye André, Fourlinnie Gérard.

Le jeudi 2 juillet, à 14 heures :

JURY 1 : Sénéchal Claude, Sorriaux Marcel-Désiré, Soyez Louis, Staquet Roger, Teou Kuan Hua, Terrenoire Joannès, Vanbenepe Germain, Vandaele Jacques, Vandamme Jean, Vandenabeele Henri, Vasseur Robert-François, Vignol Pierre.

JURY 2 : MM. Vasseur Jules, Mlle Pocquet Isabelle, Mlle Begou Denise, Bigot Louis, Branchu Lucien, Charvet Michel, Chambrie Pierre, Cordonnier Roger, Mlle Damai Jacqueline, Deliasseault Gérard, Deprez Serge, Douville de Fransau Maurice.

JURY 3 : Vasseur Pierre, Combeaux André, Mlle Dubreucq Elise, Duquesne Gilbert, Forget Pierre, Mlle Herlemont Odette, Heusel Henri, Mlle Maille Renée, Marelle Jean, Mlle Podevin Marguerite, Rockewaert Jean, Mlle Tonneau Olivie.

Le vendredi 3 juillet, à 8 heures :

JURY 1 : MM. Foulon Jean, Guenard Pierre, Mlle Lacoubas Jeanne, Laurent Jean, Le Clerc Jacques, Leroy Jacques, Mehes Pierre, Mullier Paul, Naty Henri, Petit Henri, Abouis Georges, Berger G.

JURY 2 : MM. Beaudot Paul, Evrard Max, Picard Henri, Pierrain Jean, Rigot Michel, Schell Pierre, Serant Jean, Teiller Jean, Variet Léon, Bernier Pierre, Briet Paul, Chapelle Pierre.

JURY 3 : MM. Plamain Pierre, Mlle Fournier Colette, Geoffroy Jean, Gernelle Guy, Gillat Roger, Lelièvre de la Touche Jean, Mlle Maze Germaine, Mlle Pettgrem Micheline, Pommier Maurice, Richard Robert, Rousseau Jacques, Scamaroni Godefroy.

Le vendredi 3 juillet, à 14 heures :

JURY 1 : MM. Collin André, Mlle Cunin Bernadette, Girardin Marie-Joseph, Gibaru Jules, Habiot Marcel, Laurenty François, Lefèvre Marc, Prin Robert, Schmittar Georges, Sevatte Jean, Soichet Georges, Umann Marcel.

JURY 2 : MM. Bocquet Lucien, Bontemps Roger, Artignan Emile, Bouchez Jean, Brihaye Emmanuel, Couen Auguste, Deblonne Eugène, Dufour Pierre, Dujardin Robert, Errard Michel, Fouillard Jean, Gambart André.

JURY 3 : MM. Gardan Robert, Gauffre Gérard, Gosset Jean, Herrouart Raymond, Hert Maurice, Hivet Jacques, Koepp Pierre, Lacheré Etienne, Lacroix Charles, Lambert Henri, Mlles Meillard Geneviève, Michel Geneviève.

Le samedi 4 juillet, à 8 heures :

JURY : Paris Paul, Mlle Petit Marie, Pichaud Georges, Robert André, Rosin André, Mlle Savalot Lucienne, Schmitt Eugène, Mlle Suin Madeleine, Vaillant Joseph, Ioos André.

JURY 2 : Courbois Pierre, Decleroq Léon, Defrance Gaston, Delhée Germain, Delvallé Georges, Hanry Jacques, Mlle Hibon Juliette, Mlle Petit Suzanne, Prouhet Jean, Ravaut Joseph.

JURY 3 : Barthélémy Roger, Billet Jacques, Blanquart Roger, Debray Jacques, Debuiche Jean, Dudart Raymond, Dufourny Charles, Froideval Fernand, Gros Hubert, Grunelard Jules.

BACCALAURÉATS. — Les candidats ajournés ont toute facilité pour préparer leur échec grâce au cours de vacances de l'**ECOLE D'ARTOIS, de Berck-Plage.**

Maison spéciale pour jeunes filles : 22, rue de l'Hôpital.

Maison spéciale pour jeunes gens : 37, rue de Rotschild.

LA MÉDAILLE DES ÉVADÉS

La médaille des évadés est attribuée aux personnes ci-après désignées (au titre de la guerre 1914-1918), avec maintien de la citation relative à l'évasion : M. Troyon, 124, rue Victor-Hugo, à Hautmont (Nord), avec citation à l'ordre du corps d'armée ; M. Beival, 14, rue Charles-Tiberghien, à Tourcoing ; M. Devilliez, domicilié à Wingles (Pas-de-Calais) ; M. Laruelle, 126, rue du Cateau, à Cambrai ; M. Resemann, domicilié à La Madeleine-lez-Lille, avec citation à l'ordre de la brigade ; M. Hardy, 80, Grande-Rue, à Pont-à-Marcq ; M. Lesieur, 11, rue Wallart, à Auxi-le-Château (Pas-de-Calais), avec citation à l'ordre du régiment ; M. Lemoine, employé des douanes, à Halluin-Gare.

PERNOD EXPORT

SYNDICAT DE LA PRESSE PÉRIODIQUE DU NORD DE LA FRANCE

Les Directeurs et Rédacteurs en chef de divers journaux périodiques ont constitué un « Syndicat de la Presse Périodique du Nord et du Pas-de-Calais », dont le siège social est 16, rue Feidherbe, à Lille, et le secrétariat général et les bureaux, 8, rue Nicolas-Leblanc, à Lille. L'assemblée constitutive a élu le bureau suivant : président, M. Lucien Bauchat, directeur du « Nord industriel » ; vice-président, M. A. Morand, directeur des « Spectacles », et M. Pietin, directeur du « Courrier des Cinémas » ; secrétaire général, M. Julien Matie, directeur de la « Renaissance Agricole » ; trésorier, M. Albert Letebvre, directeur des « Spectacles » ; syndics, MM. Paul Fremeux, directeur du « Nord industriel » ; Paul Lallemant, rédacteur en chef du « Journal du Marché Linier » ; Marcel Osteux, rédacteur de « L'Avenir d'Artois » ; Léon Pevelot, rédacteur en chef de « l'Observateur d'Avesnes ».

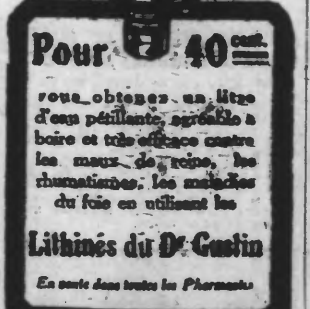

Pour 40 cent.

vous obtenez un litre d'eau pétillante, agréable à boire et très efficace contre les maux de reins, les rhumatismes, les maladies du foie en utilisant les

Lithinés du Dr Gustin

En vente dans toutes les Pharmacies

SPORTS

LE VIII GRAND CRITÉRIUM DU « RÉVEIL DU NORD »

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

LE DÉPART

Les opérations de contrôle (remise des dossards, signatures, etc.) commenceront à 8 heures 30 du matin, dans la hall du « Réveil du Nord », 186, rue de Paris.

A 10 h., le contrôle sera fermé et après un appel provisoire, les coureurs précédés de la voiture officielle du Commissaire général, se rendront en groupe par la rue de Paris, place Simon-Vollant, boulevard Pa-

M. GAUTHIER
Chef délégué de l'U. V. F.

pin, boulevard des Ecoles, rue de Douai, porte de Douai et Ronchin, au lieu de départ officiel qui sera donné à 10 h. 30 en face de chez M. Thibaut, merchand de cycles, route de Douai.

LES CONTROLES

A DOUAI (contrôle volant, café du Parc), itinéraire, rue Morel, tourner de suite à gauche à la place Carnot, la traverser entièrement, tourner à droite, suivre le boulevard Faidherbe, la porte de Valenciennes, boulevard Delebecque (contrôle volant, Café du Parc), place Lhérilier et prendre à gauche la route de Cambrai.

Le contrôle sera dirigé par M. Jan, rédacteur au « Réveil du Nord », assisté des membres du Vélo-Club Douaisien que préside M. Coddée.

A CAMBRAI (contrôle volant, café des Sports, tenu par M. Fouquet, boulevard Faidherbe). Le contrôle sera assuré par M. Degrémont, correspondant du « Réveil du Nord », assisté des membres du Cyclo-Club Cambrésien.

A SOMAIN (contrôle volant, place Jean Jaurès). Le contrôle sera dirigé par MM. Aboulin, Dhineut, Cacheux, etc., assistés des sociétés locales.

Itinéraire dans Somain : Avant le passage à niveau, à l'entrée de Somain, tourner à droite; passer sous les Ponts; reprendre à gauche la rue Gambetta jusqu'à la place Jean Jaurès (contrôle volant); tourner ensuite à droite rue Thiers, rue Perry et tourner à gauche, direction Fenain.

A DENAIN (contrôle fixe et ravitaillement). Le contrôle fixe et de ravitaillement de Denain sera comme de coutume organisé de main de maître. La direction de ce contrôle a été confiée à M. Raver, propriétaire de l'Hôtel du Commerce qui s'est assuré le concours très précieux de la Municipalité Denaisienne de la musique d'Hiaveluy et des sociétés sportives de la ville. MM. Rorier, commissaire de police; Laniez, secrétaire du commissaire, le capitaine et le sous-lieutenant des Sapeurs-Pompiers dirigeront le service d'ordre. Notons aussi que MM. Carlier, vice-président du Denain A.C., Colin, président des Cygnes Denaisiens; Dhinaut frères, Job, marchand de cycles, etc., tous sportifs de la première heure, se sont mis obligeamment à la disposition des organisateurs. L'itinéraire en ville est le suivant : les coureurs arriveront du « quart de six heures » par la rue de Villars, qu'ils suivront jusque la place de la mairie; ils prendre au fond de la place à gauche, la rue de Wavrechain.

A VALENCIENNES (contrôle volant, café des Boulevards tenu par M. Davaine). Itinéraire : aven. de Denain et Villars, boulev. Beauneveu et Saly, place du Canada, boulev. Carpeaux, place Cardon-boulev. Watteau, Pater, Elsen, Harpignies, place de Tournai, avenues de Dunkerque, Saint-Amend et Condé. Le contrôle sera dirigé par M. Coste, rédacteur au « Réveil du Nord » assisté des membres de l'Union Vélocipédique Valenciennoise (président M. Dupont). Les autres sociétés locales prêteront en outre leur concours.

A CONDÉ, le contrôle volant sera installé chez M. Rouzé, dépositaire du « Réveil du Nord » et sera dirigé par M. Gamblen, secrétaire de mairie, assisté des présidents et membres des sociétés locales.

A VIEUX-CONDÉ (contrôle volant chez M. Duthilleul, siège de l'Etoile sportive Condéenne). Ce contrôle sera dirigé par le correspondant du « Réveil du Nord » assisté des sociétés locales. Prendre immédiatement vers Hergnies, à droite.

A SAINT-AMAND (contrôle volant et de ravitaillement). Les coureurs arriveront par le Pont de la rue de Condé, Thiers, etc. Un contrôle volant fonctionnera face à l'estaminet Dauchy, Grand' Place, sont la direction de M. Delconrt.

A la sortie de St-Amand, prendre la route d'Orchies.

A ORCHIES (contrôle volant sur la Grand' Place). La contrôle sera dirigé par M. Draux, assisté des sociétés sportives locales.

L'ARRIVÉE

L'arrivée sera jugée sur le boulevard de la République à La Madeleine, au lieu dit « Le Romarin ».

Afin de permettre aux coureurs de disputer loyalement leurs chances, de solides barrages sont établis sur une longueur de 300 mètres de chaque côté de la route, entre l'avenue Saint-Maur et le Romarin. De nombreux mâts porteurs d'oriflammes et ornés de trophées de drapeaux sont plantés le long du boulevard.

Une vasta tribune est érigée face à la ligne d'arrivée sur laquelle pourront prendre place plus de 100 personnes. En outre, 400 chaises seront réservées aux invités.

Le service d'ordre sera assuré par de nombreux gendarmes à cheval et à pied et par les agents de police de La Madeleine, sous les ordres de M. Dumont, commissaire.

LES CONCERTS

A LA MADELEINE, au « Romarin », où se jugeront les arrivées, la Fanfare « L'Union de Lille », dirigée par son actif chef M. Farvacques, donnera un brillant concert de 15 à 18 h.

En voici le programme : Place aux clairons, p. r. (Gondrin) ; La Vallée du Doubs, fantaisie (Ch. Hemmerlé) ; Bordeaux vainqueur, p. r. (Gandefroy) ; Fontarable, marche espagnole (Gaudefroy) ; Salut au Président, marche (Champel) ; Vertige, grande valse (Ch. Hemmerlé) ; Salut au Drapeau (De Wolf) ; Carmen, marche (Bizet) ; Le Cycliste, marche (H. Gadenne) ; En Avant les Conscrits.

A DENAIN, à partir de 13 h., l'excellente musique d'Hayeluy, sous la direction de M. Ledent donnera un concert-apéritif en attendant le passage des concurrents du Critérium.

SERVICE DE LA ROUTE

M. Pillot, directeur de la succursale de la Maison Gnome et Rhône, à Lille, s'est mis à la disposition des officiels et précédera les coureurs sur une moto Gnome et Rhône 5 PH, type V 2, 2 cylindres à cardan.

LE SERVICE MÉDICAL

M. le docteur Penent, de Lille, assurera avec sa compétence habituelle le service médical; M. Penant suivra la course en automobile. Il sera assisté d'un interne des hôpitaux.

Une camionnette portant les fanions de la Croix-Rouge recueillera sur le parcours les coureurs épuisés ou blessés.

INTERDICTION DE LA CIRCULATION BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE

La mairie de la ville de La Madeleine a pris l'arrêté suivant :

Art. 1er. — La circulation et le stationnement des chevaux, voitures, automobiles et autres véhicules sont interdits sur la chaussée centrale du boulevard de la République partie comprise entre l'avenue Saint-Maur et le chemin du Romerin, le 28 juin 1931, de 14 h. 30 à 18 h.

Art. 2. — Les voitures venant de la direction de Marcq-en-Barœul devront dévier à leur droite, rue du Boulevard, comme la prescrit l'arrêté de M. le Maire de Lille, et celles venant de Lille, au chemin du Romarin, sur la chaussée latérale de droite, pour reprendre l'avenue Saint-Maur ou la chaussée centrale vers Roubaix-Tourcoing.

Art. 3. — Afin d'éviter des accidents, un barrage sera installé avenue Saint-Maur, de chaque côté de la piste cyclable, et les cyclistes venant de la direction de Lille ou de Marcq-en-Barœul devront descendre de machine pour la traversée de cette dernière avenue.

Des barrages seront également installés au boulevard de la République, à La Madeleine, à toutes les traversées situées entre les chaussées latérales et la chaussée centrale.

Art. 4. — M. le Commissaire de police de La Madeleine est chargé de l'exécution du présent arrêté avec le concours de la police locale et de la gendarmerie mise à sa disposition.

***

Le Maire de la ville de Lille a également pris les mesures suivantes :

Art. 1er. — La circulation et le stationnement des chevaux et des véhicules de toute nature seront interdits sur le boulevard Delesalle le dimanche 28 juin, de 14 h. 30 à 18 heures.

Art. 2. — Les véhicules venant de la direction de Roubaix emprunteront la rue du Boulevard pour se diriger vers La Madeleine et Lille.

Art. 3. — M. le Secrétaire général de la Mairie et M. le Commissaire central de police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LES PRIMES

Au contrôle de Cambrai : 25 fr. au 1er du C.C. Cambrésien ; 15 fr. au 2e et 10 fr. au 3e. Ces primes sont offertes par le Club.

Au contrôle de Douai : 50 fr. au 1er coureur passant au contrôle de Douai, offert par M. Henri Coplo ; 25 fr. au 1er coureur et 25 fr. au 2e coureur appartenant au Vélo-Club Douaisien. Ces primes sont offertes par le V.C. Douaisien.

Au contrôle de Somain. — 50 fr. au 1er, passant le contrôle ; 50 fr. au premier régional ; 20 fr. au 1er des 3a ou 4o catégorie. Dans le cas de cumul, les 2e et 3e primes seront attribuées respectivement au second régional et au second des 2e et 3e catégorie. Ces primes ont été offertes par les commerçants de la place Jean-Jaurès à Somain.

Au contrôle de Denain : 25 fr. au 1er, passant la ligne de contrôle offert par M. Job, marchand de cycles, rue de Villars et 25 fr. au 1er de l'arrondissement ; 10 fr. au premier passant la ligne de contrôle offert par M. Margerin, chemisier, rue de Villars, et 10 fr. au 1er de l'arrondissement ; 20 fr. au 2e passant la ligne de contrôle offert par M. Ravez Aurélien, cafetier, rue de Villars. 20 fr. au 1er débutant offert par « Shell Lubrifiant ». « Shell Lubrifiant » est indispensable à la bicyclette.

Au Contrôle de Valenciennes, 50 fr. au 1er passant devant le siège de l'Union Vélocipédique Valenciennoise, tenu par M. Davaine; 50 fr. au 1er valenciennois. Ces primes sont offertes par M. Davaine, membre titulaire de l'U.V.V.

A Fresnes, 25 fr. au 1er coureur passant devant les magasins des cycles Croix-Rouge, 36, Grande Rue.

A Harrivée : 20 fr. au 1er des 4e catégorie franchissant la ligne de l'arrivée. Cette prime est offerte par M. Mouleird, cafetier, rue de Paris (Au Moka Parisien).

LES VOITURES

Sont inscrites :

Quatre voitures **201 Peugeot**, mises très aimablement à notre disposition par M. Vigier, directeur de la Société pour la vente dans le Nord des **Automobiles Peugeot**, 7, 9, 11, rue Faidherbe, à Lille. On connaît les admirables qualités de ces voitures ; ainsi inutile de dire combien elles seront précieuses pour suivre toutes les péripéties de l'épreuve.

1 voiture « **La Nardiste-Vandel** ; trois voitures du **Cycla-Club Saint-Maurice** ; 1 voiture de **M. Dinaut**, de Somain ; 1 voiture de **M. René Lecoeque** de la Société des produits A.L. ; 1 voiture de **M. Rau** (Cycles Waltar) ; 1 voiture de **M. Lemahieu**, constructeur à Lambersart ; 1 voiture de **M. R. Beleseaul** (pneus Good'year) ; 3 voitures des **Halles Spettiva, Lilloise (Mme. Mallet, Collin, Hoffman)** ; 1 voiture de la Pédale Hellemmoise ; une voiture des cycles « **Croix Rouge** » ; une voiture de la « Pédale Marquettoise » ; une voiture à **M. Henri Laleyar**, président de l'E.C. Lilloise ; une voiture **Aleyan** de l'E.C. Lilloise ; une voiture à **M. Antrop**, de l'Union Sportive du Sud ; une voiture à **M. Vaisnier**, agent des cycles **Rag**, à Tourcoing ; une voiture à **M. Desiantelmes**, président du V.S. Bois-Blancs ; une voiture à **M. Petit**, représentant de la maison Lorilleux ; une voiture du **V.C. Tourcoing**.

Un commissaire prendra place à bord de chaque voiture.

SPORTIFS OU IREZ-VOUS AUJOURD'HUI ?

CYCLISME

A LILLE. — 10 h. : rue de Paris, 186, départ du « **Grand Critérium** » organisé par notre Maison.

LA MADELEINE. — 14 h. 30 : grande fête cycliste, championnat international féminin, course des « Tout-petite » et arrivée de notre « **Grand Critérium** ».

BOXE

A OIGNIES. — Salle des Mines, gala de l'E. M. Ostricourt.

FOOTBALL

A LILLE, rue de l'Orphéon, 10 h., assemblée de la L.N.F.A.

ATHLÉTISME

A LAMBERSART. — Stade du Colysée, 14 h. : Challenge des Anciens I.C.A.M.

A LILLE, 14 h. 30 : Stade Militaire, championnat interfoyers.

JEU DE PAUME

Toutes divisions. Grande journée fédérale comptant pour le Championnat de France toutes divisions : à Sous-le-Bois, demi-finale entre Hautmont (Pouleur), Sous-le-Bois (Beugnies) et Aniche (Druart).

Division spéciale. — A Fresnes : Fresnes, Marchiennes ; à St-Amand : St-Amand, Le Quesnoy ; à Oonaing : Onnaing, X... ; à Bellignies : Chapelle-à-Oye, Bavay.

Deuxième simple. — A Fresnes : Fresnes-Paume, Bruay-Thiers (Critérium) ; à Valenciennes : Baile d'Or, Anzin (Critérium) ; à Onnaing : Onnaing Pelote Valenciennoise (Critérium) ; à Hautmont : Hautmont, Saint-Rémi-du-Nord ; à Soire-le-Château : Soire-le-Château, Aulnoye.

3e Catégorie. — A Flines : Flines, Dorignies ; à Escautpont (Baile d'Or) : Commission Joueurs ; à Escautpont (Pelote) : Pelote Escautpont, Paume Amicale Valenciennes ; à Jenlain : Jenlain (Liénard), Bavay (Lamant) ; à Wargnies : Wargnies (Mirland), Louvignies (Coche) ; à Lille : Helemmes, Dunkerque, Délivrance, Blendain ; à Louvignies : Louvignies (Dupont) Wargnies (Henrard) ; à Montigny : Montigny, Billy-Montigny ; à Hasnon : Hasnon, Millonfosse, Sonnain Revanche à Menin : finale de championnat ; à Rives : Fives-Lille, Lille (Rosiers) ; à Lens : Lens, Wingles.

Juniors. — 1/2 finales de la Coupe de France. — A Escaudain : Rieulay, Marchiennes, Louvignies-Bavay, arbitre M. Cocheteux ; à Hautmont : Hautmont (Duchateau), Haulmont (Chevalier), Lille, arbitre M. Dutrieux.

Les luttes comptant pour la Coupe de France Juniors, commenceront à 14 h. 30.

HIPPISME

A MARCQ-EN-BARŒUL. — 14 h., réunion de la Société des Courses du Croisé-Laroche.

LE IV CHAMPIONNAT DE FRANCE CYCLISTE INTERNATIONAL (FÉMININ)

Pendant que les concurrents du VIIIe Critérium Cycliste se livreront à une ardente bataille sur la route, il se disputera, en attendant leur arrivée, sur le Nouveau Bou-

M. DEVRIÈZE
Le devoué organisateur du championnat féminin

levard à La Madeleine, le Championnat de France cycliste international Féminin.

Cette épreuve organisée par le « Réveil du Nord », avec le concours de la Fédération Féminine, attirera, sans nul doute, la grande masse des sportifs qui ne voudront

Mlle NOYER
la championne de 1930

certes pas manquer l'occasion d'applaudir aux exploits de nos courageuses ferventes de la « petite reine ».

De nombreuses concurrentes seront au départ et parmi elles nous relevons les noms de **Mlles Rachel Noyer**, championne d'Ostende, gagnante du Championnat de France l'an dernier; **Van Duderkarke**, championne d'Anvers; **Marla Pieters** d'Ingelmunster; **Laura De Rek**, de Courtrai; **Cerorda Van Steenhandt** de Vieukerke; **Ma-**

FEUILLETON DU 28 JUIN 1931 — N. 1.

Le Spectre du Passé

par Guy de Lusignères

I

L'ETRANGE VOYAGEUR

Sous le soleil méditerranéen, l'hôtel Impérial de Saint-Raphaël éclatait de blancheur.

Et ce blond soleil pénétrait dans la vaste salle à manger, étincelait sur les nappes neigeuses et sur les cristaux, avivant le rose des œillets qui ornaient les tables. Un orchestre versait sur les hôtes ses mélodies captivantes que nul ne semblait écouter...

A une table, un groupe riait : hivernants que des goûts identiques pour le plaisir réunissaient. Il y avait M. et Mme Blanc, les Helsey, le petit Fadin. Un peu plus loin, seul à une table, Firmin Vouret, un jeune aquarelliste d'attitude effacée.

Et, près d'une baie, la belle Rolande de Pierrefau, d'origine hindoue par sa mère, et que tous les hivernants admiraient.

Malgré les hommages, elle avait jusqu'ici conservé un calme distant d'idole et, si les femmes n'osaient critiquer son charme, elles ne se gênaient pas pour insinuer que la déesse manquait sans doute de cœur.

Ce jour-là, Rolande, dans la salle à manger de l'hôtel, causait avec la marquise de Pierrefau, sa tante, tandis qu'un maître d'hôtel leur présentait solennellement une volaille de Bresse.

En attendant son tour, Rolande regarda autour d'elle la grande salle à manger de l'Impérial. Le vif soleil tiède de l'hiver l'envahissait de sa légère poudre d'or et, dehors, les larges palmes demeuraient immobiles, hiératiques, dans un ciel pâlement azuré.

Orpheline, vivant depuis quelques années avec sa tante, la marquise de Pierrefau, Rolande avait tous les heureux privilèges que la beauté, la fortune et la naissance confèrent à certaines créatures. Pourtant, malgré tant d'éléments de bonheur, on la sentait un peu impatiente, avide de connaître le summum de la joie humaine : l'Amour.

Dans sa jeune tête bruissait le souvenir du mirage romanesque de sa propre mère, là-bas, aux Indes, et elle qui n'avait jamais aimé, souhaitait aussi un amour romantique et merveilleux, la passion de Juliette pour Roméo ou de la pensive Dona Sol pour le mystérieux Hernani.

Mais, depuis un mois qu'elle était à Saint-Raphaël avec sa tante, ni Roméo ni Hernani n'avaient paru